

**MAIRIE DE
SAINT-BONNET-DE-BELLAC
(HAUTE-VIENNE)
87300**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021
--

L'an **deux mil vingt et un**

Le : 22 mars à **18 h 00**

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT BONNET DE BELLAC** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Jean-Claude BOULLE – Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 mars 2021

Présents : M. BOULLE Jean-Claude – Mme CHAPPET Ginette - M. NORMAND Alain
Mme PEYRET-MOREAU Bénédicte - M. DECHATRE Joël – Mme JAUSSOIN Béatrice
Mme PORTOLAN Jocelyne - Mme CHAPUT Martine - M. LEPINE Christian
M. Thomas HEGARTY est arrivé à 18h30
M. Pascal JOLY est arrivé à 19h.

Secrétaire : Mme JAUSSOIN Béatrice

Le procès-verbal de la précédente séance a été adopté à l'unanimité sans observation.

ORDRE DU JOUR :

- Examen et vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2020 : le compte administratif est établi en conformité avec le compte de gestion du trésorier.
Budget assainissement :
Compte de gestion du trésorier : adopté à l'unanimité
Compte administratif : adopté à l'unanimité
 - résultat de clôture de la section de fonctionnement : excédent cumulé de 13 269,30 €
 - résultat de clôture de la section d'investissement : excédent cumulé de 10 002,08 €
Soit un résultat global définitif excédentaire de 23 271,38 €**Budget principal** :
Compte de gestion du trésorier : adopté à l'unanimité
Compte administratif : adopté à l'unanimité
 - résultat de clôture de la section de fonctionnement : excédent cumulé de 268 767,82 €
 - résultat de clôture de la section d'investissement : déficit cumulé de 68 155,09 €
Soit un résultat global définitif excédentaire de 200 612,73 €
- Affectation des résultats :
Budget assainissement : excédent de 13 269,30 € à reporter au crédit du compte 002.
Budget principal : 68 972,09 € affecté en besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068) et 199 795,73 € en excédent à reporter au crédit du compte 002.
Adopté à l'unanimité
- Aliénation de chemins ruraux et d'airages :
Conclusions du commissaire-enquêteur suite au déroulement de l'enquête publique du 15 février au 1^{er} mars 2021 : avis favorable sur les 4 projets présentés.
Le Conseil municipal acte la vente au profit de :
 - M. et Mme HEGARTY : la Berge
 - Mme HELIN : le Mas du Bost
 - M. ECK : Bezeaud
 - M. RIFFORT : la RissenderieAdopté à l'unanimité

- Parc photovoltaïque société Bay Wa r.e. : convention pour utilisation des chemins de la commune, adopté à l'unanimité
- Ferme éolienne de Courcellas communes de Bellac et Blond : délai de 15 jours expiré pour émettre un avis.
- Convention fourrière avec la Société Protectrice des Animaux : adopté à l'unanimité
- Aménagement du stade municipal : renouvellement de la demande de subvention - adopté à l'unanimité
- Travaux d'assainissement et d'embellissement de l'église : demande de subventions à l'Etat (DETR) et au Conseil Départemental de la Haute-Vienne - adopté à l'unanimité
- Travaux logement au-dessus de l'épicerie : dossier reporté au prochain conseil municipal
- Réfection du chemin rural de Grandou : adopté à l'unanimité
- Transfert à la commune de biens de section : la Petite Parlière et Fauras – adopté à l'unanimité
- Mutualia : avenant à la convention de partenariat portant sur l'offre santé « Mutuelle des Territoires » : adopté à l'unanimité
- Rédaction d'actes administratifs : pouvoirs aux adjoints pour représenter la commune lors d'une cession au profit de la commune et ventes par celle-ci : adopté à l'unanimité

*** Informations du Maire au Conseil Municipal :**

- Déploiement de la fibre sur la commune : recensement des prises, phase infrastructures - relevé des installations aériennes et souterraines de l'existant.
- Unité de méthanisation de la SAS BIOENERGIES 123 « Bois de la Baleine » commune AZAT-LE-RIS : lecture de l'arrêté préfectoral portant sur l'enregistrement de l'unité de méthanisation.
 - Portiques « Rue de l'Ancien Chai » : la pose est en cours de réalisation.
 - Vaccination COVID-19 : compte tenu des difficultés rencontrées par les administrés de 75 ans et plus pour se faire inscrire sur les listes de vaccination, avec l'accord du centre de vaccination de Bellac, un système d'inscription groupée a été mis en place auprès de la mairie.
 - Remerciements : M. le maire donne lecture de divers courriers remerciant la mairie pour la distribution des colis d'une part, pour l'organisation de la vaccination contre la COVID-19 d'autre part.
 - Site internet : M. le maire informe le conseil de la détérioration du site internet de la commune lors de l'incendie du DATA Center à Strasbourg où le site était hébergé.
 - Le logement au-dessus de la mairie est loué depuis le 05/02/2021.
 - Voie communale n° 12 « Route de Chateauneuf » : un revêtement bicouche a été mis en place courant mars sur la partie la plus dégradée, ceci à la charge de la société Bay Wa r.e..
Les experts ayant rendu récemment leurs conclusions, il appartiendra maintenant aux entreprises concernées de se mettre d'accord et la route sera alors refaite entièrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 22 mars deux mil vingt et un à 23 heures et quarante-cinq minutes.